

Discours de Lucile RABILLER, Secrétaire Générale

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs les Présidents d'APE,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'Associations départementales,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'Unions régionales et d'Unions fédérales,
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil d'Administration,

Madame la Présidente,

Chers Amis de la PEEP,

Permettez moi, tout d'abord de vous souhaiter la bienvenue au Mans pour notre 87^{ème} Congrès qui est aussi celui qui marque les 80 ans de notre Fédération !

Je voudrais remercier tout d'abord les Mutuelles du Mans, notre partenaire assurances depuis plus de 26 ans, qui nous accueille dans leur structure. Un grand merci également aux permanents de la Fédération qui se sont chargés de l'organisation de ce congrès!

Chaque année, la Secrétaire générale a l'honneur et la tâche de préparer et de présenter le rapport d'activité de notre Fédération. Pour la seconde année, Christophe LAMBOLEZ, a assumé avec moi la tâche du secrétariat général, où il était plus particulièrement chargé des relations avec le personnel et du travail concernant le suivi de la mise en œuvre de la nouvelle version du logiciel fédéral.

Le rapport d'activité que je vous présente aujourd'hui retrace la vie et les activités de notre Fédération depuis le congrès de Gujan-Mestras. Bilan d'une année, il est le reflet du travail du Conseil d'Administration et de ceux d'entre vous qui ont accepté de prendre en charge un dossier particulier. Il est aussi le fruit des échanges avec tout le mouvement.

Je n'oublie pas bien sûr le rôle essentiel rempli par le siège dont les moyens humains et techniques sont mis au service de l'ensemble du mouvement. Ces moyens permettent également aux élus du Conseil d'Administration de mener à bien leurs missions : développer l'image de la PEEP tant en interne qu'auprès du grand public et des institutionnels, être à l'écoute des associations affiliées, soutenir les initiatives locales, renforcer les liens avec les différents acteurs de notre mouvement.

Presque tous nos permanents sont présents sur le site du congrès. Ils vous aident tout au long de l'année à remplir votre mission dans les APE. N'hésitez pas à venir rencontrer !

Que chacun d'entre eux soit remercié !

Notre activité se déploie dans deux directions : vers l'extérieur et nos partenaires du monde éducatif et en direction de notre mouvement. Le rapport d'activité qui vous a été adressé, conformément aux statuts, 40 jours à l'avance vous a permis d'en connaître les détails. Nous reviendrons seulement ici sur les points les plus importants.

Cette année, l'activité du Conseil d'Administration a été perturbée par les différentes actions de justice et l'annulation de l'élection du 5 juin. Aucune réunion n'a pu avoir lieu entre le 22 novembre 2005 et la nouvelle élection du conseil d'administration qui s'est tenue le 12 mars 2006. Néanmoins, avec l'accord de l'administratrice judiciaire nommée par le tribunal, les représentations ont été honorées pendant toute cette période et le travail avec le ministère s'est poursuivi pendant toute l'année.

Notre **rôle institutionnel** est particulièrement important puisque la PEEP représente les parents d'élèves de l'enseignement public dans de nombreuses structures nationales du système éducatif : Education nationale mais aussi Famille, Jeunesse et sports, Santé, Défense, sans oublier les nombreux organismes en lien avec l'école. Assurer ces représentations, faire connaître et défendre nos idées est absolument indispensable. Ces demandes sont multiples, de plus en plus nombreuses et diverses, nous nous attachons à y répondre.

Bien que le CSE, Conseil Supérieur de l'Éducation, soit une instance consultative, et que ses avis soient régulièrement ignorés, la participation aux travaux de cette instance est indispensable.

Cette année, quatre points principaux ont été traités : décrets d'application de la loi d'orientation, accueil des élèves présentant un handicap, apprentissage junior et loi organique relative aux lois de finances.

La PEEP est également active au **CNESER**, équivalent du CSE pour l'enseignement supérieur, et au **CNEA** pour l'enseignement agricole.

La collaboration aux travaux de tous ces organismes témoigne de la reconnaissance dont bénéficie notre mouvement. Vous pourrez trouver les comptes rendus de ces réunions dans le rapport d'activité. Pour rappel, ces comptes rendus sont également disponibles sur le site fédéral, dans l'espace responsable.

La Présidente vous a présenté ce matin la contribution de la PEEP aux différents débats éducatifs. Je ne reviendrai donc pas sur ces questions.

L'autre pôle de notre activité est le travail en direction du mouvement : être à l'écoute des associations affiliées, soutenir l'initiative locale, renforcer les liens entre les différents acteurs de notre mouvement, tels sont les grands axes de notre mission.

Les évènements traversés par la Fédération cette année ont fortement retardé la mise en place d'opérations prévues : paiement en ligne pour la boutique, mise à disposition dans les délais prévus de la nouvelle version du logiciel fédéral, mise en place de la campagne de relance des abonnements et des assurances scolaires, projet d'un « kit » d'accueil pour les nouveaux présidents,

Les évènements ont également entraîné l'annulation de réunions du comité fédéral de décembre 2005 ainsi que de diverses manifestations : cérémonie des vœux, Journée Prévention Santé de mars 2006.

Néanmoins, l'activité du siège et des administrateurs a continué et de nombreuses actions ont été mises en place.

La Fédération a mis de **nouveaux outils à la disposition des APE** : nouveau contrat d'assurance responsabilité civile, mise en ligne sur le site Internet de nouveaux documents (modèles de profession de foi pour les élections solaires ...), de nouvelles rubriques (initiatives locales qui permet un partage d'expériences...), réalisation d'une nouvelle version du logiciel 3A version Access dont vous pouvez voir une démonstration sur un stand

Cette année, la Fédération propose aux APE deux nouveaux supports qui viennent compléter l'ensemble des autres documents qui ont été entièrement refaits depuis 2004 : **le guide du responsable d'APE et le guide école.**

L'impression en interne de nombreux documents permet de les remettre à jour, en fonction des évolutions du système éducatif, avec le concours très précieux du service de documentation de la Fédération.

Je voudrais rappeler ici, même si ces outils ne sont pas nouveaux, le rôle incontournable de **l'Espace formation** qui répond aux sollicitations des APE mais aussi des AD et UR. En effet, la formation de tous les responsables de nos associations est une mission prioritaire pour l'avenir de notre mouvement et l'efficacité de ses responsables.

La **Rose des Talents**, outil original mis en place par la PEEP est disponible dans chaque département et utilisable sur le terrain.

Les APE disposent ainsi d'un ensemble de documents leur apportant une aide précieuse pour remplir leur mission sur le terrain. Le travail devra bien sûr se poursuivre pour répondre aux besoins des APE.

De nouveaux outils ont également été mis à la disposition des adhérents : accès de l'intégralité du site fédéral aux handicapés, proposition de logiciels éducatifs reconnus d'utilité publique, élargissement des garanties des contrats d'assurance, extension de l'offre PEEP/MMA avec un nouveau contrat couvrant le matériel en particulier informatique, nouvelle rubrique « Nos services aux adhérents » accessible dès la page d'accueil.

La Fédération a créé un nouveau support de communication, la **newsletter** adressée tous les deux mois aux adhérents dont les adresses mail ont été communiquées à la Fédération. Ce lien direct avec les

adhérents est essentiel. Aussi, j'insiste une nouvelle fois auprès des tous les responsables pour qu'ils nous transmettent les adresses mail de leurs adhérents....sans oublier la leur ! En effet, il existe encore des présidents AD et même des présidents UR et des délégués fédéraux qui n'ont toujours pas transmis leur adresse mail à la Fédération !

La communication par l'intermédiaire des mails s'est beaucoup développée.

En raison de l'évolution très rapide de l'actualité éducative entre les réunions, le comité fédéral ainsi que les présidents AD et UR ont été consultés à plusieurs reprises par mail : remplacement des professeurs absents, apprentissage junior, conditions de vie des étudiants, CPE (contrat première embauche).

De nombreux **flash mail** adressés aux responsables nous permettent de les tenir informés en leur transmettant très rapidement des informations tant internes au mouvement que relatives à l'actualité éducative (mémo sur le contenu du texte relatif aux remplacements de courte durée, recommandations du haut Conseil de l'éducation sur le contenu du socle commun, comptes rendus de réunion et rencontres au ministère : CPE, apprentissage junior, ...).

La Fédération questionne très régulièrement les responsables des associations, voire l'ensemble des adhérents par l'intermédiaire **d'enquêtes** sur des sujets d'actualité : déroulement de la rentrée scolaire, remplacement des professeurs, point sur la campagne des élections scolaires mise en place par le ministère, application de la loi Evin dans les établissements, apprentissage à 14 ans, crise du CPE, blocage des établissements... Ces échanges sont fructueux pour tous et ils nous permettent d'avoir des liens réguliers avec les associations et de mieux connaître en temps réel ce qui se passe dans les établissements. Les questions des remplacements des professeurs absents pour une courte durée ainsi que celle du CPE et des blocages d'établissements ont été particulièrement propices à ces échanges. Ils nous permettent également d'appuyer nos prises de position et nos interventions sur des faits concrets.

La diffusion des **Flash Infos** permet de toucher toutes les APE, même celles qui ne sont pas encore informatisées. Ce Flash Infos est également disponible sur le site fédéral.

Disposer d'une revue, qui permet d'assurer un lien entre les APE et de diffuser nos idées, est indispensable pour un mouvement comme le nôtre. Pourtant **la VDP**, qui assure jusqu'à présent des recettes pour la Fédération, voit sa diffusion diminuer dramatiquement. Un travail important a donc été entrepris pour la redynamiser.

Dans un premier temps, il a porté sur le contenu et la présentation de la VDP. La nouvelle formule de notre revue, mise en œuvre dans le numéro de mai 2005, a bien été perçue. Le travail sur ce point continue.

Cette année, l'objectif était de relancer les abonnements. Le conseil d'administration et le comité éditorial de la VDP ont travaillé sur un plan de promotion de la Voix Des Parents. Les premières décisions n'ont pu être mises en œuvre qu'à partir de la fin mars 2006.

Le potentiel d'abonnements VDP par l'intermédiaire des bibliothèques scolaires est très important et il est impératif de travailler à le développer. Une offre promotionnelle avait été faite l'été dernier: les manuels scolaires de tout nouvel abonné étaient assurés gratuitement. Une nouvelle convention services de prêts de livres a été proposée début mai aux APE disposant d'un service de prêt ou de vente de manuels scolaires.

La Fédération va tester la diffusion de 2 numéros successifs de la VDP, dans toutes les boîtes aux lettres d'une zone déterminée d'une Union Régionale. Cette diffusion sera accompagnée d'une lettre présentant la Fédération et le magazine ainsi qu'un coupon d'abonnement. Les UR ont toutes été informées de cette action.

Dès novembre 2005, le comité éditorial avait constaté que les différentes campagnes de relance des abonnements de la VDP n'avaient pas été suivies de réel succès. Aussi, la nomination d'un responsable promotion VDP, qui irait à la rencontre des présidents d'APE, AD et/ou UR pour leur montrer l'intérêt de développer notre revue, tant pour les adhérents que pour la Fédération, a été décidée. Le travail sur le terrain a dorénavant et déjà commencé.

D'autres pistes sont dès à présent explorées et devront être mises rapidement en œuvre, il en va de l'avenir de notre revue !

Les commissions nationales sont habituellement décrites comme un laboratoire d'idées pour le mouvement.

Après avoir dressé un état des lieux, la commission N°1 « Des nouvelles ressources pour la PEEP » a proposé des actions concrètes tant pour améliorer les outils fédéraux que pour faciliter les liens entre toutes les structures du mouvement.

La seconde commission, « Les sanctions à l'école » a émis un ensemble de propositions visant à améliorer la prévention des comportements à risques et la surveillance des établissements afin d'éviter la répression.

La commission °3 s'était donné pour objectif de mettre en place un Observatoire sur la mise en œuvre du module 6H de découverte professionnelle en classe de 3^{ème}. La commission a élaboré une enquête à destination des présidents AD et responsables PEEP collège/lycée et a aussi émis un certain nombre de propositions pour remédier à la méconnaissance de ce module et au déficit d'information.

Les responsables de ces commissions ont remis les travaux au Conseil d'Administration. Comme depuis quelques années, ils seront donc très bientôt disponibles sur notre site et pourront être utilisés par tous.

La PEEP dispose d'outils de développement qui sont également d'excellents vecteurs pour nous faire connaître et reconnaître comme des partenaires constructifs du monde éducatif.

Cette année, 15 000 jeunes venant de 67 départements ont participé au 21^{ème} GPJL dont le jury national s'est réuni à la Maison de l'Affiche de Chaumont en Haute Marne. A noter, dès la prochaine édition, les élèves de CM1 pourront participer à ce prix. Des cadeaux et un séjour linguistique à l'étranger tiré au sort ont récompensé les membres du jury.

Le 4^{ème} GPJD, qui avait pour thème le cirque, a été remis sur les Bateaux Mouches en juin 2005. Le 5^{ème} prix, qui a pour thème « Ta ville imaginaire », sera remis le 10 juin prochain. Les thèmes choisis pour le GPJD permettent aux enseignants de proposer aux élèves un travail transversal et d'ancrer l'éducation artistique dans les pratiques scolaires.

Pourtant, malgré le grand intérêt de ces prix, leurs responsables sont confrontés à la difficulté d'une mise en œuvre concrète des partenariats et à la concurrence d'autres concours. Une réflexion s'est donc engagée pour leur redonner un nouvel élan.

Nous ne savons pas toujours proposer nos outils aux familles. **Les séjours linguistiques** permettent aux parents de disposer d'offres sélectionnées et de qualité pour leurs enfants. La Fédération a fait la promotion de ces séjours grâce aux divers supports dont elle dispose : catalogue plus attractif, introduction des séjours à « petits prix » qui conservent un niveau de qualité égal, articles dans la newsletter qui permet de contacter directement les adhérents. En 2005, le nombre de séjours est en légère augmentation et le bilan est positif pour la Fédération.

Je ne reviens pas sur le dossier des **assurances** dont le Trésorier général vous parlera.

Afin d'être plus présente dans les débats du monde éducatif, en septembre 2004, la PEEP a mis en place un projet devant être mis en œuvre sur toute l'année scolaire.

La PEEP, consciente de l'enjeu a mené une campagne nationale de promotion de la lecture et de lutte contre l'illettrisme. Une nouvelle étape dans cette action s'est déroulée le 10 septembre 2005 à Noisy le Grand avec l'organisation du colloque « Apprentissage de la lecture : quel rôle pour les parents ? ». L'objectif était de faire le point sur les questions liées à l'apprentissage de la lecture et au rôle des parents. Ce thème s'est révélé être d'une actualité brûlante. En effet, de nombreux débats ont émaillé l'année et, en janvier 2006, une circulaire sur la question des méthodes d'apprentissage de la lecture a été publiée par le ministre de l'Education nationale.

Le projet 2006 portait sur l'amélioration des conditions de vie des étudiants, thème lui aussi d'actualité. Le calendrier des actions de la Fédération était en place mais les événements traversés par la Fédération depuis novembre 2005 ne nous ont pas permis de le réaliser.

La communication en direction des médias est essentielle. Elle permet de faire connaître notre mouvement et de diffuser ses prises de position.

La Fédération s'est dotée de l'Observatoire des Parents, outil performant et reconnu par ses interlocuteurs institutionnels et les médias qui reprennent et utilisent les résultats de ses enquêtes.

Les résultats de la 21^{ème} enquête, qui portait sur les thèmes éducatifs d'actualité, ont été dévoilés lors de la conférence de presse de rentrée.

La table ronde de ce congrès aura pour thème : « Parents d'étudiants, le parcours du combattant ». Elle fera appel aux résultats de la 22^{ème} enquête de **l'Observatoire des Parents**, dont un chapitre est consacré aux problèmes rencontrés par les familles pour l'accès aux études supérieures.

La PEEP a participé au **Salon de l'éducation** qui s'est déroulé du 24 au 27 novembre 2005. Cette manifestation permet de rencontrer des parents mais aussi les autres acteurs de la communauté éducative et de promouvoir la Fédération.

Même si les problèmes traversés par la Fédération n'ont pas permis à notre mouvement de s'exprimer pendant plusieurs mois, la PEEP a pu faire entendre sa voix à sur plusieurs sujets centraux du débat éducatif : remplacement des absences de courte durée, conditions de vie des étudiants, apprentissage junior, CPE. Elle a également lancé deux pétitions sur son site.

Je vous invite à consulter les dernières pages du rapport d'activité, vous y trouverez la liste des **communiqués de presse** (20 cette année) et celle de nos interventions dans les différents médias.

Nous voici donc arrivés au terme d'une année de travail du Conseil d'Administration.

Nous fêtons cette année les 80 ans de l'engagement des parents PEEP au sein de notre Fédération !

C'est par l'engagement de chacun et un travail d'équipes motivées, ayant pour seul objectif l'intérêt des enfants et de leurs familles, premiers éducateurs de leurs enfants, que notre mouvement a pu se faire reconnaître.

A notre tour, sachons relever les nombreux défis auxquels doit faire face la Fédération et répondre aux attentes des familles.

Je vous souhaite à tous un excellent congrès !